

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### La paix était-elle possible en 1917 ? — L'opération de Spa. — Des nobles russes émigrés au travail. — Contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre.

La paix était-elle possible en 1917 ? La question se pose après les récentes publications sur les négociations Armand et Revertera et sur les déclarations du roi Alphonse XIII à notre attaché militaire.

A cette question, M. Emile Buré, familier de B. Briand et attaché alors à son cabinet, répond : non. « L'Autriche, dit-il, dans l'Eclair, avait certes grande envie de se détacher de l'Allemagne, mais elle ne le pouvait pas à cette époque. Le gouvernement de Berlin, qui n'ignorait rien des influences susceptibles de s'exercer contre lui à Vienne, avait pris les précautions les plus minutieuses pour que les armées autrichiennes ne pussent jamais séparer leur cause de celle des armées allemandes.

« Dès 1916, M. Briand avait vu se dresser contre lui une furieuse coalition formée de défaits, d'ambitieux sans vergogne et de politiciens froussards qui l'empêchèrent d'exercer librement le pouvoir. Sans elle il eût peut-être pu, en combinant adroitement les opérations militaires et diplomatiques, abrégé sensiblement la durée de la guerre. Mais les négociations avec l'Autriche n'étaient pas sans danger, elles pouvaient nous amener en pourparlers avec l'Allemagne alors triomphante et occupant une large bande de notre territoire. « L'Allemagne, c'est vrai, nous fit en 1917 des propositions qui, aujourd'hui encore, hélas ! nous paraissent avantageuses, mais elle ne les eût jamais tentées, nul ne peut en douter désormais en voyant le cas qu'elle fait du traité qu'elle a signé pourtant en pleine défaite.

« Si nous avions eu la faiblesse de lui consentir un armistice, elle l'eût rompu au moment le plus favorable pour elle, et nous étions désarmés. Les socialistes et nombre de radicaux-socialistes proclamaient alors que la victoire des armées de l'Entente était impossible, et on juge par là de l'atmosphère dans laquelle se seraient déroulées les négociations.

« Qui peut penser au surplus que l'Allemagne eût accepté de perdre le bénéfice de ses succès militaires en évacuant nos pays envahis et en nous permettant d'occuper l'Alsace et la Lorraine qu'elle nous offrait ? Elle ne nous aurait permis de traiter, on peut en être assuré, qu'en parfait état d'infériorité et avec la ferme et raisonnable conviction que notre gouvernement démocratique était à jamais incapable de reprendre la guerre une fois l'élan de ses troupes brisé.

« En voyant ce que la victoire de nos armées nous a donné à Versailles, nous pouvons aisément imaginer ce qu'eût été la paix de compromis rêvée par le péremptoire Cachin et les unifiés. »

M. Lloyd George et son entourage s'étonnent que la France manifeste une vive émotion au sujet des accords de Spa relatifs au charbon allemand.

L'émotion de la France s'explique très bien ; l'abandon des Anglais s'explique moins, car, ainsi que l'écrit le Comité Duplex, l'opération réalisée à Spa est très simple. Elle continue celle de Mossoul pour les pétroles, en Palestine, celle aussi que Lloyd George a faite à Constantinople en nous évitant, en nous chicanant notre mandat au Cameroun et au Togo. C'est une œuvre de mercanti sans scrupule.

L'Anglais paye son charbon actuellement 35 francs la tonne et 48 francs pour les besoins de ses usines. L'Allemand paye le sien 72 francs. L'Allemagne nous doit 27 millions de tonnes de houille, au prix de son charbon sur le carreau de la mine, plus le fret ; il reviendrait donc de 85 à 90 francs. A ce prix, le charbon allemand arrivait en France moins cher que le charbon anglais que l'on nous vend 240 francs, sans que rien ne justifie ce prix.

L'Angleterre n'a pas voulu que ce charbon, qui nous appartenait, qui nous était dû, qui remplaçait celui que l'on nous a volé, fut concurrencé par celui qu'elle nous vend. Elle nous a obligés à payer au boche 155 francs par tonne, soit la différence entre les 85 francs que nous aurions dû payer

et les 240 francs, prix fixé par elle pour le charbon qu'elle nous cède.

Elle a donc du coup ruiné et mis en état d'infériorité toute notre industrie, occasionné la mort par privations et froid de vieillards et d'enfants, et assuré par contre coup à l'industrie de l'Allemagne qu'elle veut ménager, une supériorité énorme sur la nôtre.

L'opération peut être fructueuse au point de vue affaires mais elle est moins avantageuse au point de vue moral.

L'Angleterre en effet traverse une crise difficile dans laquelle elle aurait besoin de l'estime du monde entier. Nous nous sommes toujours imposés de ne pas nous mêler de la politique intérieure de nos amis quand nous ne sommes pas directement ou indirectement intéressés à leurs faits et gestes. Nous ne dirons donc rien de la crise irlandaise bien qu'elle soit à l'état aigu. Il est cependant incontestable qu'elle est due aux mesures d'attribution, aux hésitations, aux jeux de bascule parlementaire auxquels se complait le premier Anglais.

C'est à Garches, près de Saint-Cloud, dans la grande banlieue parisienne, que des membres de la noblesse russe sont allés se réfugier. Là, ils demandent leur subsistance au labeur manuel. Là, la comtesse Ignatieff, avec son fils et d'anciens familiers de la cour du tsar, exploite une laiterie modèle. D'autres membres de l'aristocratie ont suivi la même voie. M. Troekouff, ancien capitaine de la garde, a dit à un de nos confrères d'Excelsior :

« Ils se considèrent tous très honorés par le labeur. Le prince Lyszevsky est employé comme moi. Le prince Boris et la princesse Mestchery font de la peinture et de la décoration. Ils ont exposé à plusieurs grands Salons cette année, et tout l'aménagement de nos chambres, salon et salle à manger rustiques, est leur œuvre.

« A Saint-Germain, le comte Ignatieff, second fils de notre hôte, cultive lui-même son potager et exploite une champignonnière fort prospère. Le colonel Skouratoff, qui commanda un régiment de cavalerie, est un excellent agronome qui manie la bêche avec vigueur, et n'est pas peu fier de la beauté de ses romaines et de ses laitues.

« Le prince géorgien d'Adeshkilian rivalise avec lui d'ardeur à la tâche. Le prince Goudacheff, ancien ambassadeur de Russie à la cour d'Espagne, fait valoir une ferme dans le centre de la France. Nombre de nos amis utilisent dans l'industrie leurs connaissances mécaniques. Le colonel Doroshewsky, ingénieur remarquable, dirige avec plusieurs officiers russes une petite usine de construction et de réparation d'auto. Le colonel Paz Pomarnazki tient un garage et un atelier de réparation. Le général Nicolaïeff pilote avec maîtrise un camion automobile à Paris. Nous avons des camarades qui sont simples chauffeurs de taxi. J'oubliais le duc de Leuchtenberg Beauharnais, qui a une exploitation agricole près de Tours, et le prince Cantacuzène, descendant des Basileus de Byzance, et son ami le comte Nieroth, grand chasseur de fauves, qui sont partis pour les colonies à la recherche d'un pays fertile à défricher. »

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1916 qui a établi la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre imposait aux contribuables, particuliers ou sociétés passibles de la taxe l'obligation de déclarer dans les délais qu'elle a fixés les bénéfices réalisés par eux au cours de chacune des périodes d'imposition. Elle prévoyait en outre une majoration de droits de 10 pour cent à l'égard des assujettis n'ayant pas accompli cette formalité dans les délais impartis.

Certains contribuables ont pu, malgré la publicité faite à la loi, omettre de se conformer à ces prescriptions. A ces contribuables, la loi du 25 juin 1920, art. 15, donne jusqu'au 25 septembre prochain pour souscrire les déclarations qu'ils auraient à produire pour les périodes 1914, 1915, 1916, 1917, 1918 et 1919. S'ils se mettent en règle dans ce nouveau délai, ils seront passibles seulement de la majoration de droits de 10 pour cent qu'ils ont d'ores et déjà encourue, mais s'ils s'abstiennent de régulariser leur situation, avant la date fixée, ils seront passibles d'une nouvelle majoration de 25 pour cent pour les exercices an-

triers à 1918, de 20 pour cent pour l'exercice 1918 et 10 pour cent pour l'exercice 1919.

Les contribuables qui ont réalisés ces bénéfices de guerre pendant les exercices antérieurs à 1920 et qui ne les auraient pas encore déclarés, ont tout intérêt à les déclarer avant le 25 septembre prochain.

On rappelle à cette occasion que la contribution extraordinaire s'applique non seulement aux personnes ayant passé des marchés avec l'Etat pour des fournitures de guerre, mais encore à toutes personnes qui, étant sans profession ou agissant en dehors de l'exercice habituel de leur profession, ont réalisé des bénéfices du 1<sup>er</sup> août 1914 au 10 juin 1920, soit en accomplissant des actes de commerce à titre accidentel, soit en intervenant comme intermédiaire ou bailleur de fonds dans la conclusion ou l'exécution des marchés ; à tous les patentables, lorsque les bénéfices qu'ils ont réalisés au cours de chacune des années de cette période, sont en excédent sur les bénéfices normaux.

## INFORMATIONS

### L'état de siège proclamé dans le bassin de la Sarre

Le président de la commission du gouvernement de la Sarre a fait annoncer par voie d'affiches dans Sarrebruck que l'état de siège renforcé était proclamé et que la circulation dans les rues était interdite après dix heures du soir.

Les instructions du gouvernement ont été suivies par la population avec discipline. Aucun incident à signaler.

### Les bolcheviks déclinent l'offre de Lloyd George

Le gouvernement bolchevik n'a pas accepté la proposition faite, dans sa dernière note, par le gouvernement britannique de conclure une trêve de dix jours avec la Pologne.

### On adopterait des mesures efficaces

Selon les journaux, la Conférence qui s'est réunie, lundi matin, à 10 heures, aurait entendu les conseillers militaires et navals des deux gouvernements.

Le Conférence aurait décidé d'adopter les mesures efficaces pour déjouer les efforts faits par les Russes pour envahir la Pologne.

Le maréchal Foch, le maréchal Wilson et l'amiral Beatty ont poursuivi jusqu'à une heure avancée de la nuit la discussion des diverses mesures qui, indépendamment du blocus, pourraient être adoptées.

### Les forts de Varsovie bombardés

Une note allemande reproduite par le « Daily Mail », dit que les forts de Varsovie sont bombardés par les troupes rouges dont la marche en avant ne paraît pas se ralentir.

### Nouvelles propositions bolcheviques

Le « Daily Mail » publie l'information suivante reçue de Londres.

On croit que la Conférence franco-britannique a reçu des propositions de M. Kameneff qui a pleins pouvoirs de Moscou. Ces propositions sont les suivantes :

1. Une offre de la part du gouvernement des Soviets à reconnaître les dettes du gouvernement tsariste envers la France et les autres nations ;
2. L'acceptation de la Conférence de Londres entre la Russie et les alliés ;
3. Le retrait des troupes à la frontière ethnologique de Pologne ; 4. Amnistie au général Wrangel et à ses troupes s'ils quittent la Russie.

### La ratification du traité de paix entre la Lithuanie et la Russie

A la légation lithuanienne on annonce que d'après un télégramme reçu de Kovno, le traité de paix entre la Lithuanie et la Russie a été ratifié par le Parlement lithuanien à une grande majorité. Seuls quelques socialistes y étaient opposés. En ce qui concerne l'évacuation des territoires occupés par les troupes russes, la Lithuanie obtient gain de cause. La Russie se retire.

### Deux transports français retenus à Odessa

Un radiotélégramme de M. Tchitcherine à M. Kamenev ordonne à ce dernier de solliciter l'intervention du gouvernement anglais dans un conflit qui aurait éclaté entre les autorités navales d'Odessa et le commandant de la flotte française. M. Tchitcherine prétend que les transports *Allegrette* et *Balanja*, qui ont rapatrié les Russes venant de France, contenaient de la contrebande de guerre destinée au général Wrangel et il s'oppose donc à ce que ces navires quittent le port avec leur cargaison. Il insiste pour que le gouvernement anglais use de son influence pour régler à l'amiable ce conflit.

### Les opérations militaires à la frontière serbe

Une dépêche de Scutari annonce que les troupes albanaises ont pris un canon aux Serbes. Les opérations militaires à la frontière serbe continuent.

### La Grèce et le traité turo

Le correspondant politique de l'*Observer* déclare que la visite faite vendredi à Londres, par M. Venizelos, a eu pour résultat de décider finalement le gouvernement britannique à ne pas appuyer la revendication italienne de Rhodes. La situation en ce qui concerne le traité avec la Turquie est que si la difficulté présente entre l'Italie et la Grèce n'est pas aplanie avant mardi, la Grèce refusera de signer.

### La rencontre de MM. Millerand et Giolitti

La « Stampa » apprend que M. Giolitti et M. Millerand se rencontrèrent à Aix-les-Bains, au cours du mois de septembre. Cette entrevue sera précédée par la rencontre de M. Giolitti et de M. Lloyd George à Lucerne.

### Contre l'avortement

Le garde des sceaux vient d'adresser aux procureurs généraux la circulaire suivante :

« Le « Journal Officiel » du 1<sup>er</sup> août publie la loi du 31 juillet réprimant la provocation à l'avortement et la propagande anti-conceptionnelle. En attribuant compétence à la juridiction correctionnelle, cette loi permet la répression rapide des délits qui y sont visés. J'attache la plus grande importance à ce que la propagande qui se poursuit actuellement avec intensité, surtout dans les régions frontalières, ne reste pas impunie.

« Vous voudrez bien recommander à vos substituts la plus attentive vigilance. Ils ne devront pas hésiter à requérir une information aussitôt qu'une infraction sera parvenue à leur connaissance.

### Les erreurs de M. Lebreun

Voici une simple histoire que conte « la Liberté » :

« Rotterdam est l'un des principaux ports de transit pour le charbon allemand de la Ruhr. Le fonctionnaire qui fut chargé par le ministre des travaux publics de contrôler les arrivages à destination de la France se fit communiquer, en arrivant à Rotterdam, les usages du port, et constata que le trafic quotidien y figurait pour 600 tonnes.

« Mais les chiffres indiqués dans les usages du port ne sont qu'une simple indication constituant en tout cas un minimum. Cela, tout le monde le sait, sauf ces MM. de l'administration. C'est ainsi qu'à Rouen les usages indiquent comme trafic le chiffre de 400 tonnes, alors que pratiquement on en fait 1.000 ou 1.200. De même à Rotterdam, les usages indiquent 600, mais couramment on atteint 3.000.

« Le fonctionnaire, qui ignorait ces détails et bien d'autres encore, trouve ce chiffre de 600 tonnes très insuffisant. « Comment, s'écria-t-il, 600 tonnes ? Mais c'est drôles ! Et, séance tenante, il fit appeler les patrons maritimes allemands et hollandais. Sans même prendre le temps et la précaution de les interroger, il leur proposa la combinaison suivante : une prime de 25 centimes, soit, au cours actuel, environ 1 franc, serait accordée par tonne supplémentaire. Les maritimes n'en croyaient pas leurs

oreilles ; jamais ils n'auraient pu espérer pareille aubaine. Aussi s'empressèrent-ils de se faire confirmer, le soir même, la proposition par écrit, et, le lendemain, le contrat était signé.

« Depuis ce jour, on décharge 3.000 tonnes par jour à Rotterdam — soit le chiffre normal — mais cela nous a déjà coûté 600.000 francs.

« Ce n'est peut-être pas ainsi qu'on fera baisser le prix du charbon. Mais pourvu que l'Administration ne compte pas un trop grand nombre de fonctionnaires aussi zélés ! »

## CHRONIQUE LOCALE

### Au sujet des petites coupures

Un avis communiqué à la presse faisait connaître aux commerçants qu'ils pouvaient accepter tous les billets émis par les chambres de commerce, car ces billets seraient échangés par les caisses publiques.

Or, les échanges n'ont pas lieu, et cela inquiète de nombreux commerçants.

Depuis l'avis en question, nous avons vu en circulation dans notre région des billets de tous les départements ; la plupart, il faut bien le reconnaître, sont des départements voisins, avec lesquels les transactions sont faciles.

Mais les billets de départements très éloignés circulent également. Si la Trésorerie, si les caisses publiques ne les échangeront pas, comment faire ? La réponse est toute simple. Il n'y a qu'à les adresser aux Chambres de commerce qui les ont émis.

Cette réponse est trop simple, car qui supportera les frais de poste ?

Il faut que le commerçant envoie sous pli recommandé les quelques billets à la chambre de commerce ; la chambre de commerce enverra le montant de l'échange sous pli recommandé, et tout naturellement, elle rendra le prix du pli.

C'est alors le commerçant qui perd à la combinaison.

Il faut reconnaître que le nombre des billets en circulation de ces départements éloignés n'est pas très élevé et ne représente pas une somme bien importante. Mais il est désagréable d'être obligé de subir une perte sur une somme qui, après tout, représente le prix de marchandises livrées.

Une entente entre les chambres de commerce et les caisses publiques arrangerait tout cela, dans l'intérêt des commerçants.

L. B.

### Légion d'honneur

Notre compatriote M. Belibens, capitaine au 167<sup>e</sup> territorial d'infanterie, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Parti adjudant au moment de la mobilisation, M. Belibens a été cité 2 fois à l'ordre du jour et blessé.

Nous adressons au nouveau légionnaire, qui est le beau-frère de M. Chastant, le marchand de bois bien connu du faubourg Labarre, nos vives félicitations.

### Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Garrigou Adolphe, brave caporal d'un régiment de tirailleurs, tué glorieusement en Champagne, le 18 janvier 1915. A été cité.

Anges Mathurin : bon caporal. Mort des suites de blessures reçues glorieusement le 24 juillet 1918, à son poste de combat au sud de Fleury. A été cité.

Froment Victor : soldat très brave et très dévoué. Tombé glorieusement le 28 juillet 1916, au cours des combats devant Verdun. A été cité.

Galan Louis : très bon soldat, qui s'est distingué par son courage dès le début de la campagne. Tué glorieusement, le 24 décembre 1914, en montant à l'assaut des tranchées ennemies. A été cité.

Aussel Joseph-Louis : excellent soldat, très courageux et très dévoué. Tué glorieusement, le 27 janvier 1916, en Champagne. A été cité.

Barret Hippolyte : brave soldat ayant toujours fait son devoir vaillamment. Tué glorieusement en Champagne au cours d'une contre-attaque, le 19 mars 1915. A été cité.

Barbe Bertrand : brave soldat. Tué en Champagne, le 17 février 1915, après avoir fait vaillamment son devoir. A été cité.

P. T. T.  
M. Mitaine, receveur des P. T. T. à Souillac, est nommé à Auxerre. M. Durand, est nommé receveur à Souillac.

## Statistique

Il y a quelque temps, un de nos confrères constatait que le nombre de mariages et de naissances augmentait chaque jour dans de bonnes proportions en France.

Si nous nous en tenons au Lot, pareille constatation peut être faite. Les états-civils — celui de samedi excepté — sont bien garnis, et une statistique établit que le nombre des mariages est supérieur d'un tiers à la période correspondante de l'année dernière. Malheureusement, la rubrique « décès » est toujours trop longue et malgré une augmentation de naissances, il n'est pas encore permis à la statistique d'établir une balance exacte entre les décès et les naissances.

A Cahors, on constate malheureusement de nombreux décès d'enfants et nous croyons savoir que les services d'hygiène et d'assistance se sont émus de cette mortalité attribuée peut-être, dit-on, aux grandes chaleurs que nous subissons.

Cette question préoccupe vivement tout le monde, préoccupation légitime, comme chacun en conviendra.

L. B.

### Distinction honorifique

Par arrêté du ministre de la justice, la médaille pénitentiaire a été conférée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1920 pour ses bons et loyaux services, à M. Gaurel, surveillant chef de la maison d'arrêt de Cahors.

Nous adressons nos félicitations à M. Gaurel.

### Honorariat

Par application de la loi du 24 avril 1916, M. Arnaud, en résidence à Payrac (Lot), est placé dans la position honoraire avec le grade de lieutenant de territorial honoraire.

### Conseil d'arrondissement

Au cours de la session du Conseil d'arrondissement les vœux suivants ont été émis :

L'Assemblée attire la vigilante attention de l'autorité supérieure et du Conseil général sur le mauvais état des chemins de grande communication et de certains chemins vicinaux et demande qu'il soit pris des mesures urgentes pour remédier à cet état de choses.

Sur la proposition de M. Teyssonières, l'Assemblée demande que tous les vœux émis par le conseil d'arrondissement soient soumis à l'examen du conseil général.

Lecture est donnée du rapport présenté par M. l'ingénieur en chef au sujet du vœu émis au mois d'août 1919 par le conseil d'arrondissement relatif à la gêne apportée à la circulation sur la partie du chemin de grande commission empruntée par le concessionnaire de la voie établie de la Butte à la gare de Castelfranc par suite du système d'installation de ses rails.

La lecture de ce rapport provoque des observations de M. le docteur Péné et de M. Solmiac qui demandent qu'il leur soit donné communication de ce rapport.

M. Couderc Emile présente les vœux suivants qui sont adoptés à l'unanimité.

1<sup>o</sup> Le conseil d'arrondissement de Cahors émet le vœu que des ateliers de distillation soient créés lors de la prochaine campagne, dans toutes les localités où les exigences de service des Contributions Indirectes le permettent.

2<sup>o</sup> Le conseil d'arrondissement de Cahors, vivement impressionné par les droits qui frappent le vin ordinaire, boisson naturelle, hygiénique par excellence, populaire et nationale, émet le vœu que ces droits soient ramenés à 5 francs par hectolitre et que le déficit résultant de cette réduction soit comblé par des impôts encore plus élevés sur les articles de luxe, sur les bénéfices de guerre, sur les fortunes des nouveaux riches et sur les boissons artificielles et liqueurs à base d'alcool.

3<sup>o</sup> Le conseil d'arrondissement de Cahors émet le vœu qu'une série de conférences agricoles ait lieu dans l'arrondissement et même dans le département, dans le but :

a) de vulgariser les moyens de culture appropriés sur divers terrains.  
b) de préconiser l'emploi des engrais, semences, machines, instruments divers et tout ce qui peut améliorer l'agriculture départementale.  
c) de fonder des syndicats agricoles dans toutes les communes où il n'en existe pas encore en s'inspirant des nécessités économiques et sociales.

A cette fin, le conseil demande au conseil général de voter la somme nécessaire pour permettre à la direction des services agricoles d'indemniser les conférenciers des frais de voyage.

4° Le conseil d'arrondissement se faisant l'écho des doléances des forgerons des campagnes relatives à la mauvaise qualité de charbon qui leur est fourni et qui ne leur permet pas les réparations des machines et instruments agricoles, sollicite de l'administration préfectorale une répartition immédiate du charbon de bonne qualité et si des stocks existent, qu'ils soient réservés à l'usage domestique.

6° Le conseil d'arrondissement estimant que la route n° 10 de Labastide-Murat à Montpezat nécessite un bac à St-Géry, que les deux communes limitrophes les plus intéressées ne peuvent par suite de la modicité de leurs ressources prendre à leur charge le fonctionnement du bac, — qu'il n'a pas été possible de trouver un abonnataire, émet le vœu que le département prenne le bac de St-Géry à sa charge.

7° Le conseil d'arrondissement, ému de l'exode des paysans vers les grandes agglomérations, estime qu'un des moyens les plus efficaces de les fixer au sol est l'intérêt qu'ils doivent entrevoir de rester à la campagne. Dans ce but, l'Etat doit favoriser l'agriculture en se montrant sévère sur les importations et en facilitant les exportations et les favorisant même.

En outre, l'Etat devrait se déclarer assureur moyennant une prime appropriée de tous les risques agricoles et élever la pension dérisoire servie par la Direction des Retraites ouvrières et paysannes.

Les vœux suivants présentés par M. le docteur Peindarie, sont adoptés à l'unanimité :

1° Le Conseil demande l'amélioration du tournant dit la Patte-d'Oie, situé sur la route de Lauzerte, à 500 mètres au-dessous de Montcuq, à l'embranchement de la route se dirigeant sur le Boulvé.

2° Le Conseil demande que Montcuq et Lauzerte soient reliés par un service d'autobus.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 h.

## PROTESTATION

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,  
du Journal du Lot,

Je viens vous demander d'insérer dans votre journal la protestation suivante que j'éleve contre la façon dont s'est tenue la réunion du conseil d'arrondissement de Cahors le 2 août 1920.

Un communiqué officiel à la presse départementale avait annoncé que la session du conseil d'arrondissement se tiendrait le 11 octobre. Or le Conseil d'arrondissement s'est réuni le 2 août sans que j'aie été averti par convocation régulière ou même que je l'aie appris d'aucune manière.

Dans le compte rendu de la séance publié samedi, j'ai donc été porté absent à cette réunion et je m'étonne du sans-gêne dont on fait preuve les autorités en cette circonstance.

Je désire que l'opinion publique soit jugée de ce procédé contre lequel je me réserve d'ailleurs d'introduire un recours devant l'autorité compétente.

Jacques SOULIÉ,  
Conseiller d'arrondissement  
du canton de Cazals.

## Les trophées

Les 4 obusiers cédés à la ville de Cahors ont été retirés lundi de la gare des marchandises où ils se trouvaient depuis leur arrivée.  
C'est l'autorité militaire qui, les prenant en charge momentanément, les a fait transporter dans la caserne en attendant que la municipalité ait choisi l'emplacement où ces 4 obusiers seront installés dans la ville.

## Probité

Le jeune Pierre Brunet, de Cabesut camp des Monges, a trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une certaine somme, qu'il s'est empressé de porter au Commissariat de police où son propriétaire est venu peu après le réclamer.  
Nos félicitations.

## Il voulait faire son tour de France

Dimanche soir, à Bordeaux, le gardien de la paix Delbes rencontrait, sur le Pont de Pierre, un jeune homme dont l'attitude lui parut bizarre.  
Interpellé, le gamin, un nommé Henri Courmieux, âgé de 16 ans, déclara être pupille de l'Assistance publique du Lot et s'être échappé d'une maison de la gare, à Cahors, où il était placé, pour aller travailler à Bordeaux.  
Le jeune voyageur a été mis à la disposition de la police bordelaise.

## Ecoles supérieures de commerce Bourses

Par arrêté du 29 juillet 1920, M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique, a fixé le nombre de bourses de l'Etat qui pourront être attribuées, lors de la prochaine rentrée scolaire, aux élèves des Ecoles Supérieures de Commerce.

La liste portant désignation des écoles, fixant le nombre et le taux des bourses, le montant annuel de la dépense et la nomenclature des pièces à produire est déposée à la Préfecture (1<sup>re</sup> Division), où les intéressés pourront en prendre connaissance.  
Les demandes de bourses devront parvenir à la Préfecture avant le 15 août.

## Marché de La Villette

Il a été expédié du Lot au marché de la Villette, pendant le mois de juin 1920 : 89 bœufs, 25 vaches de boucherie, 340 veaux, 691 moutons.

## Marché du travail

Voici la situation du marché du travail dans le Lot du 26 au 31 juillet 1920.

Nombre de placements à demeure : 4 hommes, 1 femme.  
Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme.  
Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme.

## Fête de quartier

La fête de la place des Petites-Bougeries a été très réussie. Il y eut durant la soirée foule nombreuse de danseuses et de danseurs.  
Félicitations aux organisateurs.

## Lauzès

Foire. — La foire du 5 août a été plus importante que d'habitude. Voici les divers cours pratiqués :

Gros bœufs, 3.000 à 5.000 fr. ; bœufs moyens, 2.000 à 3.000 fr. ; bouvillons, 1.500 à 2.000 fr., le tout la paire ; bœufs gros pour la boucherie ; 90 à 100 fr. les 50 kilos ; vaches grasses ; 80 à 90 fr. les 50 kilos ; agneaux, 3 fr., le demi kilog. ; canards, 3 fr., 4 fr., le demi kilog. ; lapins privés, 1 fr. 75 à 1 fr. 80 le demi kilog. ; œufs, 5 fr. 50 la douzaine.

Baucoup de jardinage et beaucoup de fruits. Le tout à des prix très élevés.

## Carnac-Rouffiac

Fête locale. — Voici les programmes des fêtes du 14, 15 et 16 août :

Le 14, annonce de la fête par des salves d'artillerie, Retraite aux flambeaux, illumination. Le 15, réveil en musique, distribution des bouquets, à 15 h., course au sac, à 16 h., course à pied, à 17 h., jeu de la cruche, à 18 h., départ du dirigeable « Le Sirius », à 19 h., grande illumination, brillant feu d'artifice, grand bal musical. Le 16 août, aubade à la ville, à 10 h., tir

aux pigeons, à 14 h., bataille de fleurs, concert musical et grand bal.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Le Comité ne répond pas des accidents.

## Luzech

Succès scolaires. — Nous sommes heureux de publier les résultats obtenus par les élèves de l'Ecole primaire supérieure de Luzech aux derniers examens. Sont reçus :

Contributions indirectes : Salvan et Garrigou.  
Brevet d'enseignement primaire supérieur : Hug, Dalard, Lahille, Ségala, Olivier, Bessières.

Brevet élémentaire : Hug, Dalard, Lahille, Portal, Bessières.  
Ecole normale d'instituteurs : Hug et Dalard ; liste supplémentaire : Lahille.

Ces succès font le plus grand honneur aux élèves et aux distingués professeurs de l'E. P. S. A tous nous adressons nos plus vives félicitations.

L'E. P. S. de Luzech, installée dans des conditions hygiéniques excellentes, ne tardera pas, sous l'active impulsion qui lui est donnée, d'atteindre sa prospérité d'autrefois. Déjà la rentrée d'octobre s'annonce fort nombreuse.

Pour tous renseignements s'adresser au Directeur.

## Figeac

Théâtre. — Vendredi soir, le théâtre des Variétés a donné une représentation de gala au bénéfice des pauvres, à laquelle l'harmonie « Les Artistes Réunis » a bien voulu prêter son concours.

Programme des plus séduisants où un nombreux public n'a pas ménagé ses bravos tant aux acteurs qu'à la Société musicale.

Dans cette circonstance, la Direction s'est distinguée autant par la richesse de ses décors que par l'élégance de ses costumes et de l'abbé Constantin a été rendu par tous les artistes d'une façon irréprochable.

Au deuxième acte, M. Ronlay a débité un monologue qui a eu beaucoup de succès auprès des spectateurs et M. Darvys, accompagné au piano par Mme Ravina, a chanté « Le Rêve passe » qui a été fort applaudi.

Aussi, la soirée a-t-elle été fructueuse pour nos malheureux et a rapporté la somme de 470 francs qui a été versée au bureau de bienfaisance.

En leur nom, nous remercions vivement la Direction, tous les artistes, ainsi que les membres de l'Harmonie, les uns et les autres ayant fait preuve du plus grand dévouement en cette circonstance. Encore une fois merci au nom de tous.

Samedi soir, nous avons assisté aux débuts d'une jeune première, dans « Le Saltimbanque ». C'est Mlle Mivelle qui a joué le rôle de Suzon avec une grâce charmante et beaucoup d'aptitudes pour une débutante.

Dimanche, on a joué « Le Tour du Monde de deux gamins de Paris ». Pièce très amusante où M. Ravina a bien rendu le rôle de Bébert. M. Buchenet remplissait celui de Dudule, où il a su faire ressortir, une fois de plus, ses qualités d'artiste fort appréciées par tous.

Demain, jeudi « Tire au Flanc ».

## Sabadel-Latronquière

Banque des démobilités. — Dimanche, tous les démobilités ont célébré la fête du retour. A dix heures, a eu lieu un service funèbre à la mémoire des soldats morts.

A midi, sous le préau de l'école superbement décoré pour la circonstance, un banquet réunit soixante-dix convives ; les vétérans et la municipalité y assistaient.

Des discours très applaudis ont été prononcés par MM. Gabriel Vermande et Coldefy, instituteurs.

A l'issue du banquet a eu lieu un bal plein d'entrain qui s'est prolongé jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Belle et inoubliable journée dont le succès est dû à M. Donadieu, maire.

## Dégagnac

Foire. — La foire d'août a été assez importante quant à la quantité des animaux conduits en foire ; les tran-

sactions ont été cependant peu nombreuses.

Bœufs de boucherie. Beaucoup d'aménés, vente lente. Prix : 200 fr. les 50 kilos ; attelages, peu d'affaires, 2.800 à 5.000 fr. la paire ; bouvillons, affaires nulles, 1.500 à 2.500 fr. la paire ; marché aux moutons, vente peu active à des prix sensiblement semblables à ceux des foires précédentes, 200 à 220 fr. les 50 kilos.

Marché à la volaille. Poulets de grasse, 3 fr. ; poultes, 3 fr. ; lapins, 1,35, le tout le demi-kilo ; œufs, 5,50 la douzaine.

Le marché aux légumes était bien pourvu mais les plants de toutes sortes étaient à des prix très élevés.

Plants de choux, 4 et 3 fr. ; céleris, 1 fr. 50 ; salades, 1 fr. 25 ; poireaux, 1 fr. le cent. Les jardiniers de Cahors, Gourdon et Villeneuve avaient apporté de grandes quantités de légumes qui ont été vendus assez bien en raison des dernières pluies qui favorisent la plantation.

## Martel

Grandes fêtes des 21, 22 et 23 août. — La commission des Fêtes est heureuse d'annoncer au public qu'elle s'est dès maintenant assurée le concours de la musique de Gourdon et, bien entendu, de celle de Martel. Et comme plusieurs musiciens de la société de Sarlat viendront à titre individuel, c'est donc un petit festival que la ville de Martel offrira à ses invités.

Nous rappelons à MM. les forains, qu'ils seront pendant la durée de ces fêtes exonérés de tous droits de place.

## CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Pendant la saison d'été 1920, des relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et la station thermale de Lamalou sont établies jusqu'au 10 octobre inclus par voitures directes de toutes classes avec compartiments lits-toilette et couchettes en 1<sup>re</sup> classe.

Aller : départ de Paris-Quai d'Orsay à 21 h. 12 ; arr. Lamalou à 17 h. 53.

Retour : départ de Lamalou à 14 h. 43 ; arr. Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 05.

La Compagnie d'Orléans attire spécialement l'attention du public sur le nouveau train express de jour partant de Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 30 et arrivant à Vierzon à 10 h. 48, à Châteaoux à 11 h. 48, à Limoges à 14 h. 07, à Brive à 15 h. 51, à Figeac à 18 h. 36, à Capdenac à 18 h. 50, à Rodez à 21 h. 33, à Capdenac à 18 h. 50, à Rodez à 21 h. 33, à Albi à 23 h. 19.

## Bibliographie

### LA NATURE

Sommaire du 7 Août 1920

Les difficultés actuelles de voyager rendent plus agréables encore les photographies qui illustrent la description du parc national du Crater Lake aux Etats-Unis. Ce lac, ancien volcan disparu, est certainement une des merveilles du monde, encore inconnue en Europe, et qui soulève les problèmes géologiques les plus curieux.

L'industrie restée si primitive du soufre en Sicile, fortement concurrencée par celle de la Louisiane, a retrouvé du fait de la guerre un regain d'activité, tandis que les procédés d'extraction ont brusquement évolué. L'étude que publie *La Nature* sur ce sujet est le récit d'un témoin compétent.

Le grand savant espagnol M. Torres y Quevedo que l'Académie des Sciences vient d'élire, a inventé une machine à calcul prodigieuse, l'arithmomètre, dont on sera heureux de lire la très claire description, rendue fort simple par de nombreux dessins.

On trouve encore dans ce numéro une étude sur l'utilisation des câbles à fils électriques pour la T. S. F. qui reste sans fil malgré cela, l'indication d'une machine électrique à empaqueter les clous et vis qui diminue beaucoup leur encombrement, des conseils pour choisir les meilleurs fruits, etc., etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

### LES ANNALES

Particulièrement intéressant, le numéro des *Annales* de cette semaine. M. Louis Barthou, dans son éditorial, prend vivement à partie Lloyd George et lui donne quelques avertissements. Un article de Jean Berthero, avec de nombreuses illustrations sur le musée Plantin, dont on

célèbre les fêtes à Anvers en ce moment. Une lettre impayable de Tristan Bernard sur les voyages, quelques souvenirs sur les touristes d'autrefois par Lenôtre. La chronique des livres par Henri Bidou, la chronique universitaire par Daniel Mornet, maître de conférences à la Sorbonne, où la question du baccalauréat est agitée. Enfin la lettre d'Yvonne Sarcey, impatiemment attendue chaque semaine.

En vente partout, le numéro 60 centimes.

# DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 24.

## M. Lloyd George à Lucerne

De Bâle : Le premier ministre anglais arrivera à Lucerne jeudi prochain et s'installera dans la villa que possède le roi des Belges.

M. Giolitti arrivera à la fin de la semaine.

## La réunion de Stockholm

De Bâle : Les Présidents du Conseil de Norvège, de Suède, de Danemark se réuniront prochainement à Stockholm, afin de discuter la question russo-polonaise.

## Déclaration de M. Branting

De Stockholm : M. Branting, premier ministre de Suède, dans un discours en vue des prochaines élections, a déclaré que la situation européenne était extrêmement grave, mais que la Suède poursuivra une politique neutre.

## La conférence de Minsk

De Londres : D'après les *Daily News*, des propositions auraient été envoyées de Londres à Moscou au sujet de la Conférence de Minsk.

## Les grévistes de la Sarre désapprouvés

De Coblenz : Les syndicats de fonctionnaires, employés et ouvriers de la ville de Coblenz n'ont pas donné suite à la proposition demandant de proclamer leur sympathie envers les grévistes de la Sarre.

## Kameneff à Londres

De Londres : Kameneff, délégué des Soviets à Londres, a été appelé hier matin à 10 heures à Downing-Street, après la réunion du Cabinet anglais pour recevoir communication des décisions prises.

## Un blâme

De Londres : Le *Times* déplore l'attitude de Lloyd George qui, à la Conférence de Hythe, chaque fois que les délégués français amenaient les conversations sur le terrain des relations russo-allemandes, refusait de les suivre, en déclarant que l'objet exclusif de la Conférence était la situation de la Pologne.

## Devant Varsovie

De Bâle : La phase de l'avance concentrique de l'armée bolcheviek a commencé. La population de Varsovie attend la chute de la ville qui se défendra jusqu'au dernier homme.

Le Gouvernement a proclamé l'état de siège.

## Le Zepplin L 72 est en France

De Paris : Le zepplin L 72 a quitté Maastricht ce matin à 8 heures pour se rendre à Cuers-Pierrefeu. Il est passé sur Paris à 9 h. 10 escorté par plusieurs avions.

## Imprimerie GOUSSANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : B. ALIBERT.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 9 août 1920.

Devant les importantes décisions qui vont être prises par les Alliés, la clientèle et la spéculation se tiennent sur la plus grande réserve et le volume des transactions est on ne peut plus réduit. Toutefois le marché a prouvé d'une grande résistance et la clôture se fait aux environs des cours de vendredi.

Les changes sont en nouvelle hausse et nos rentes françaises sont fermes. 3 0/0 56,45, 5 0/0 87,50, 4 0/0 1917 et 1918 71,45 et 71,15, 5 0/0 amortissable 102,25, Crédit National 491 l'ancien et 488,50 le nouveau. Banques soutenues : Paris 1.644, l'Union 1.245, Lyonnais 1.680.

Navigation résistante. Suez 6.800, Transatlantique 445, Affrètements réunis recherchés à 948, Maritime et commerciale de France 1.380, Pacifique 630, Maritime française 620.

Industrielles basses en bonne tendance. Naphte 520, Bakou 3.700, Lianosoff 570, Platine 760.

Cuprifères calmes, Rio 1.815, Tanganyika 108.

Les Pétroliers offrent peu de changements sur les cours de la veille. Eagle 548, Shell 355, Royal Dutch 29,900, Ommium des pétroles 1.930.

Diamantifères soutenues, de Beers 1.021. Mines d'or bien tenues, Goldfields 78, Crown mines 132, Rand mines 151. Caoutchoutières calmes, Financière 288, Malacca 222.

## Monsieur E. MARTY, Horloger-Bijoutier, 5, rue Georges Clémenceau, Cahors, informe le public que par suite de changement de situation il se trouve dans l'obligation de liquider les stocks d'Horlogerie, Bijouterie en sa possession. Il fera un rabais de 20 à 40 % sur tous les articles or, argent, titre et doublé, broches, bagues, médailles, boucles d'oreille, chaînes, etc., montres or, argent, acier et nickel, hommes et dames. Réveils et garnitures de cheminées.

Solde de chaînes-montre, bracelets, sautoirs et colliers or à 11 fr. le gramme net. Montres à partir de 16 fr.

Départ de vente du 5 août au 10 septembre environ.

A vendre Etude d'huissier, dans ville 15.000 hab. chef-lieu de département, Cour d'agen.

S'adresser à M. DELFAU à Lauzès (Lot).

## VENTE

Mille comptoirs neufs chêne

TOUTES FUTAILLES

TOUTES QUANTITÉS

Détail

Paul GINOULHAC

19-20, boulevard Bonrepos, 19-20

—o— GRANDE —o—

## TONNELLERIE

électrique 14-70 -o- -o- -o- -o- -o-

TOULOUSE

On demande

Un apprenti cuisinier

pour hôtel dans une ville de la région. Bonnes conditions.

S'adresser au Bureau du Journal.

## SOUDURE AUTOGENE

Réparations de toutes pièces

Fer — Fonte — Acier

Cuivre — Aluminium

Rue de la Banque,

en face la Brasserie

CAHORS

## Marché de La Villette

9 Août 1920

ESPECES	ENTRÉES	RENTON	PRIX PAR 1/2 KIL.		
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.
Bœufs...					
Vaches...	5.492		4,00	3,75	3,25
Taureaux...					
Veaux...	2.382		5,00	4,75	4,25
Moutons...	8.877	500	5,25	5,00	4,75
Porcs...	4.033		8,00	7,80	7,60

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les bœufs et moutons, facile sur les veaux, bonne sur les porcs.

## La neige sur les pas

DE

Henry BORDEAUX

De l'Académie Française

III

« En vain l'hôtelier du « Napoléon » dont la prudence est bien connue dissuada-t-il ses clients d'entreprendre seuls cette excursion. Ils se moquèrent de ses craintes, ils se montraient confiants dans le succès, sûrs d'eux-mêmes, insouciant et gais. Pour une raison ou pour une autre, ils désiraient être seuls.

« Dans l'après-midi de dimanche aux chalets d'Amont qui sont à deux heures de Saint-Pierre. Ils mangèrent de bon appétit de la soupe, des œufs et de la viande froide qu'ils avaient emportée. Cependant ils réservaient pour le lendemain un poulet et quelques autres provisions.

« Le lendemain, à deux ou trois heures du matin, avant le jour, ils se mirent en marche. Un petit bergier, Augustin Bolley, dit Tintin, leur indiqua la cheminée qu'on prend au sommet de la moraine, à l'est du

glacier de Valsorey. Ils les laissa un peu au delà de la paroi rocheuse du mont de la Gouille. Là, les deux touristes lui dirent adieu, après lui avoir donné une pièce de cinq francs. Il fut le dernier qui les vit avant l'accident ; personne ne les recontra dans la montagne.

## Les recherches

« C'est seulement dans la soirée de mardi qu'on téléphona de l'hospice du Grand-Saint-Bernard à l'hôtel Napoléon à Bourg-Saint-Pierre pour s'informer des voyageurs dont les bagages étaient arrivés et qui avaient retenu des chambres pour la veille. A la cantine de Proz où ils auraient pu s'arrêter, on ne les avait pas vu davantage. Il était bien tard pour se mettre en campagne. Cependant on organisa une équipe de guides composée des frères Omer et Jules Menoud, de Pierre Malet, de Victor Bontemps et de Charles Corsaz, qui, le soir même quitta Bourg-Saint-Pierre et gagna le chalet d'Amont. Le lendemain mercredi, les recherches commencèrent sur les deux faces du Velan, par le glacier de Valsorey et par celui de Proz, car, de l'hospice, était partie une caravane de secours dirigée par le chanoine Sonnier hier connu dans toute notre région. Elle emmenait deux ou trois des meilleurs chiens dressés à ces combats de la montagne.

« Cependant la journée entière se passa sans aucun résultat. Les guides fouillèrent en vain les crevasses du glacier de Valsorey et les parois

du mont de la Gouille et les religieux, après avoir remonté le glacier de Proz, prirent par le plus court et explorèrent inutilement les rochers où un accident est moins apparent que sur une pente de neige. Ne relevant aucune trace, ils obliquèrent sur l'aiguille du Velan. Malgré la fatigue, ne voulant pas renoncer à leur noble entreprise, ils bivouaquèrent à près de trois mille mètres d'altitude.

« Ce n'est que le lendemain, jeudi, qu'en reprenant leurs recherches par le col de Moleuina et en suivant l'arête ils virent enfin leurs efforts couronnés de succès.

## Les voilà !

« Sur l'arête qu'il suivait, le père Sonnier remarqua tout à coup un fêchissement provoqué par de récents éboulements